



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

La CRÉ accorde un appui financier de 100 000 \$ à la Corporation du Bioparc de la Gaspésie pour le supporter dans la réalisation de son projet « Repositionnement du produit Bioparc de la Gaspésie – phase 1 »

Chandler, le 14 décembre 2007– Afin de soutenir le repositionnement du produit du Bioparc de la Gaspésie, la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est heureuse de lui apporter son soutien financier en accordant une subvention de 100 000 \$ pour la réalisation de son projet.

Le Bioparc de la Gaspésie souhaite renouveler son produit afin d'attirer une clientèle touristique diversifiée. Pour ce faire, des modifications substantielles seront apportées à son produit avec, entre autres, la mise à niveau des installations existantes, l'ajout de collections animalières différenciées des autres institutions zoologiques et la bonification de son volet récréatif avec l'ajout d'une piscine à vagues et d'unités d'hébergement. Le projet devrait ainsi permettre d'accroître la durée du séjour des visiteurs en région et de sécuriser la position financière du Bioparc.

« Comme le projet a été retenu dans le cadre du programme ACCORD, volet récréotourisme, la CRÉ considère capital d'appuyer cette démarche. Le projet permettra certainement une meilleure rétention de la clientèle touristique dans la région, favorisant ainsi de nombreuses retombées économiques pour la Gaspésie. », note Monsieur Bertrand Berger, président de la CRÉ.

-30-

Source : Bertrand Berger, président CRÉGÎM Tél. : 418-392-9950 ou 418-788-2923	Renseignements : Nadine Cotton, agente de communication CRÉGÎM Tél. : 418-368-6771 ou 418-360-4402
--	--